



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 MARS 2026 A 10H30

Le 22 mars 2026, le Conseil municipal de Sainte-Genevieve-des-Bois, régulièrement convoqué le 16 mars 2026 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Étaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Amir BEN MERZOUG, Nadia CARCASSET, Jean-Philippe DECOMBLE, Maria DE JESUS, Marc LE MEUR, Pierre VIMARD, Sarah BENHAMMOU, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Héritier LUNDA, Karine FARINA, Mohammed ZAOUI, Laurence BELAIGUES, Michelle BOUCHON, José MARTINS, Patricia BARTOLI, Brahim OUAREM, Cathy DA MOTA, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, Franck CHAUVEAU, Florence ROGER, Sébastien CHAMBRY, Emmanuel GAPAILLARD, Stéphanie DALMASSO, Bertrand PUARD, Raymonde BLECOURT, Adrien FRANCISCO, Marie-Eve HODGI, Julie FERRÉ, Patricia QUIEDEVILLE, Mickael AMAND, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER, Dimitri GORGE BERNAT, Ivan CARRENO, Tahamout BENKHETTACHE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Absents Excusés :

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 39
représentés : 0
absents : 0

Frédéric PETITTA, Maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Marie-Eve HODGI est élue secrétaire.

Marie-Noëlle ROLLY, Adrien FRANCISCO sont élus assesseurs.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

Délibération n°26-20

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat Général

Affaire suivie par Claire PIERONI

**ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE
CHARGÉS PRINCIPALEMENT D'UN QUARTIER**

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-7-2,

VU le renouvellement général du Conseil municipal intervenu le 15 mars 2026,

VU la délibération n°26-19 du 22 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints au Maire chargés principalement d'un quartier,

VU la liste déposée par M. Frédéric PETITTA,

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 39
- bulletins blancs ou nuls : 8
- suffrages exprimés : 31
- majorité absolue : 16

A obtenu :

La liste proposée par Frédéric PETITTA : **31 voix**

Sont élus adjoints au maire chargés principalement d'un quartier :

Philippe DECOMBLE

adjoint de quartier - Quartier du Perray

Maria DE JESUS

adjoint de quartier - Quartier Gare / Péri

Mohammed ZAOU

adjoint de quartier - Quartier des Aunettes

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer leurs fonctions.

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

